Tabou : dans nos cantons chaque enfant naît soldat

Autor(en): **Favez, Jean-Claude**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1249

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1025336

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

TABOU

Dans nos cantons chaque enfant naît soldat

La récente décision française de renoncer à la conscription obligatoire au profit d'une armée de métier a peu d' écho pour l'instant en Suisse (voir aussi DP 1248). Il faut pourtant lancer la discussion sur ses répercussions quant à notre propre engagement militaire.

(*jcf*) La réforme «Armée 95» entraîne, il est vrai, une réduction des effectifs de 650 000 à 400 000 hommes, qui serviront désormais moins longtemps. Mais ce dégraissage, qui doit muscler l'armée, ne remet pas en question le principe du service militaire que, selon la Constitution, tout Suisse doit au pays. Le Rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité[1] ne se perd pas en longues réflexions à ce propos. En quelques lignes, il considère que l'option professionnelle est contraire aux traditions, coûte plus cher que la milice et remet en cause le principe politique fondamental du citoyen-soldat.

Le groupe de travail *Sicherheitspolitik*[2] est revenu, lui, sur ce thème, dans son texte du 4 octobre 1993. Le multifonctionnalisme que le gouvernement assigne à l'instrument militaire lui paraît difficile à réaliser avec une armée de milice. Considérant la réforme «Armée 95» comme une étape dans la recherche de nouveaux instruments pour la politique de sécurité, il suggère donc prudemment d'envisager l'option de l'armée professionnelle. A terme, certains de ses membres évoquent même le chiffre de 50 000 hommes. Le silence glacial qui a accueilli ces propositions correspond à la position officielle; l'option d'une armée professionnelle n'est pas à l'ordre du jour. Pour le colonel Abt, commandant du Ier corps d'armée, «une armée de métier de 50 000 hommes, c'est trop ou trop peu. Trop, parce que cela coûterait cinq milliards annuellement, à quoi il faudrait ajouter les dépenses d'équipement, d'armement, d'instruction... Trop peu, parce que la situation pourrait exiger la mobilisation d'effectifs bien supérieurs, dont nous disposons à moindre frais dans le réservoir de l'armée de milice et que l'armée de métier ne permettrait pas de constituer, d'équiper et d'instruire[3].

Contre toutes les traditions

L'armée de métier n'a pas bonne presse chez nous. Non seulement elle ne s'inscrit pas dans notre histoire, mais elle évoque fâcheusement le mercenariat et ses effets négatifs sur la formation militaire. Plus généralement elle est liée, dans la culture politique démocratique européenne qui est aussi la nôtre, à des images de coups d'Etat militaire et de caste. Une armée de métier serait par définition un danger pour la paix et la liberté tandis que le citoyen-soldat la garantie d'un instrument militaire purement défensif et respectueux de la démocratie. En liant ouvertement la réforme de l'armée française à des missions d'intervention extérieure, le président français renforce d'ailleurs cette image. Que ferait-on en Suisse d'une armée de métier, puisque notre seule défense armée est celle de notre neutralité et de notre territoire national?

L'environnement change

Cette évidence est forte et il faudra probablement beaucoup de temps pour que les changements en cours dans notre environnement amènent une majorité de Suisses à la remettre en question. Car l'environnement change, comme l'a rappelé Jacques Chirac. Il n'y a plus d'ennemi crédible en Europe, du moins pour une période de temps significative. En revanche la démographie, la sophistication des armements et, plus conjoncturellement peut-être, les difficultés budgétaires posent à la conscription universelle des problèmes non négligeables. Ces changements affectent également la défense nationale helvétique. Il y a d'ailleurs belle lurette que nous avons troqué cette dernière contre une politique de sécurité, qui amène les responsables à modifier depuis quelques années notre instrument miliaire, ses objectifs et son engagement. Mais il y a belle lurette aussi que le principe de la milice a cessé d'être une réalité. Le nombre des dispensés lors du recrutement augmente sans cesse; il se répartit très inégalement selon les cantons et en moyenne il semble dépasser maintenant le tiers d'une classe d'âge; alors que pour entretenir les fortifications, assumer les services de haute technologie et instruire les troupes, notre défense nationale compte actuellement quelque 10 000 professionnels.

Cela signifie-t-il que la milice n'est plus apte à utiliser les armes modernes? De l'avis d'experts étrangers, une limite est aujourd'hui atteinte. Certes, la troupe peut encore servir le Léopard II et il reste toujours des aviateurs de milice. Mais, malgré les sacrifices consentis à l'entraînement, peut-être ne tirent-ils pas de leur arme tout ce qu'un professionnel parviendrait à obtenir.

L'armée de métier coûte-t-elle plus cher que la milice? C'est ce qu'on affirme à Berne. Mais des estimations indépendantes[4] apportent une réponse différente: les deux types d'armée seraient à égalité de coûts ou presque. Trouverait-on en Suisse les 50 000 pro-

RÉFÉRENCES

[1] *La politique de sécurité de la Suisse dans un monde en mutation.* Rapport du Conseil fédéral du 1er octobre 1990, p. 57.

[2] Le groupe comprenait des représentants de la politique, des médias et de la science politique, comme Jürg Martin Gabriel, René Rhinow, Otto Schoch, Peter Tschopp, Kurt R. Spillmann, Sigmund Widmer.

[3] *Armée 2001*. Sous la direction de J.J. Langendorf, Genève, 1995, p. 33.

[4] Alain Schœnenberger et Florencio Artigot, «Combien coûte la défense nationale », *Armée 2001*, p. 300.

fessionnels évoqués? Rien n'est moins sûr, mais là encore il est difficile de répondre en l'absence de recherche sérieuse. Plus que la conjoncture, l'évolution des structures économiques pourrait d'ailleurs modifier les données du problème dans les prochaines années.

«Demain la Suisse». Et son armée?

Reste la grande question, la seule probablement, symbolique, affective, politique, celle de la relation du citoyen et du soldat, c'est-à-dire de l'armée et de la communauté nationale. Certes, le service militaire joue un rôle important dans la socialisation des individus, dans l'épanouissement de certains et dans la transmission des valeurs collectives. Mais tout cela demanderait à être revu et démystifié à la lumière de la société actuelle, ouverte, individualiste et complexe. En revanche, ce qui est certain c'est qu'une politique de sécurité européenne entraînera une remise en question de la conscription. L'Allemagne y viendra, une fois surmonté le blocage que constitue chez elle la chose militaire. La France a le mérite de faire une brèche que la Grande-Bretagne, de tradition, ne pouvait opérer. Il serait utile que la réflexion politique et militaire en Suisse ne s'arrête pas à la réforme «Armée 95», mais qu'elle examine sérieusement l'option de l'armée de métier. «Demain la Suisse», le grand programme de recherche en sciences sociales soutenu par le Fonds national, pourrait d'ailleurs en faire un de ses thèmes. Car aujourd'hui encore, toucher à la société, c'est aussi interroger l'armée. Et inversement. ■

RECHERCHE

Demain la Suisse

Le modèle suisse perd de son éclat

(*dm*) «Demain la Suisse», c'est le titre d'un programme de recherche prioritaire lancé au début de l'année par le Fonds national de la recherche scientifique. Inaugurés en 1992, les programmes prioritaires (PP), jusqu'à présent tous consacrés aux sciences dites dures, doivent combler des lacunes ou des retards de la recherche en Suisse.

Le programme «Demain la Suisse» vise deux objectifs. D'une part il s'agit d'approfondir la compréhension de l'évolution sociale, culturelle, politique et économique de la société. Le «modèle suisse» perd de son éclat, peut-on lire dans le plan d'exécution du PP, base de l'appel d'offres. «D'où l'urgent besoin de mieux comprendre les structures et le fonctionnement de notre pays, d'anticiper des développements futurs et de définir de nouvelles lignes d'action». D'autre part le PP veut contribuer à renforcer les sciences sociales par des mesures structurelles parce qu'«en raison notamment d'un manque notoire de ressources, (ces dernières) accusent un net retard à l'échelon international».

Voilà deux objectifs ambitieux qui révèlent, la crise aidant, une sensibilité accrue des milieux scientifiques à la situation fragilisée et incertaine du pays réel. Ces préoccupations se retrouvent dans les cinq axes thématiques du PP: inégalités et conflits sociaux; dynamique du monde du travail; individualité, relations humaines et structure sociale; production et transfert de savoir; communication et information dans la société médiatisée. On les retrouve également dans les mesures structurelles, avec notamment le projet d'observation permanente de la société: il faut définir des indicateurs sociaux et politiques afin de mettre à disposition de la Confédération, des cantons et des communes et de l'espace public les données de base indispensables.

Doté de 23 millions de francs, le PP «Demain la Suisse» se déroulera jusqu'en 1999. ■

Les 40 tonnes déplacent de l'air

(*ag*) La proposition des partis gouvernementaux, et plus particulièrement du tandem Bodenmann-Couchepin, pour régler le financement des transversales est un exemple rare d'imagination politique. Enfin le tabou est levé. Il est évident que la Suisse ne pourra, en ce domaine, justifier un Sonderfall, sous réserve du transit alpin. Une des erreurs coûteuses du conseiller fédéral Ogi est d'avoir vendu à l'Union européenne le maintien des 28 tonnes contre un programme de transversales surdimensionné. Les initiants ont aussi le mérite de dire clairement que le grignotage actuel est absurde; pourquoi les 40 tonnes viendraient-ils jusqu'à Lausanne, mais pas jusqu'à Zurich?

Dans la mise à plat de ce dossier, excellent de rappeler que les camionneurs qui réclament les 40 tonnes tiennent avant tout à se protéger contre la concurrence européenne et qu'ils espèrent progressivement par un passage lent à 32, 36, 40 tonnes encaisser seuls les gains de productivité. Lier 40 tonnes et imposition des transports routiers selon la prestation revient à permettre à la collectivité d'encaisser, elle, le gain de productivité. Cela aussi est excellent.

Reste le rendement escompté. Trois milliards semble très élevé. Tout d'abord, les camions ne seront pas chargés toujours à la limite. A niveau de trois milliards de recettes, il y aura répercussion sensible sur le coût de la vie. Si la facture est trop élevée, on risque des distorsions entre centres et régions périphériques.

Le contrôle par l'administration et l'examen attentif de la faisabilité politique enlèveront à la proposition un peu de son aspect de remède-miracle.

Mais elle doit demeurer une idée-force. C'est par cette voie seule qu'on peut trouver une application de l'initiative des Alpes eurocompatible. ■